

ASSEMBLÉE NATIONALE
7 novembre 2015

PLF POUR 2016 - (N° 3096)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

AMENDEMENT

N ° II-1062

présenté par
Mme Rabault

ARTICLE 43

À l'alinéa 73, substituer aux mots :

« le taux du crédit d'impôt »

les mots :

« ce taux ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.